



Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier PARCOURS DROIT DE L'IMMOBILIER PARCOURS GESTION DE LA RÉNOVATION THERMIQUE **DES BÂTIMENTS**

Formation accessible en:







LOCALISATION



RECRUTEMENT

NIVEAU

Etre titulaire d'un diplôme Bac + 2 (L2, DUT, BTS...) ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

MODALITÉS D'ADMISSION

Candidatures via l'application eCandidat:

https://candidatures.univ-perp.fr

formation initiale à Narbonne (via l'application e candidat).

Sélection sur dossier et entretien pour les formations en alternance à Courbevoie.

OBJECTIFS

Le parcours Droit de l'immobilier de la LP Activités juridiques Métiers du Droit de l'immobilier a pour objectif de faire acquérir aux étudiants un socle de règles juridiques fondamentales applicables à l'immobilier, aussi bien en droit privé qu'en droit public, à travers l'acquisition et la maîtrise des notions essentielles du droit de l'immobilier et du droit de l'urbanisme. Le but est de maîtriser les connaissances juridiques permettant le suivi des opérations immobilières, du terrain à bâtir à la gestion des constructions.

Le parcours Gestion de la Rénovation Thermique des bâtiments est plus ciblé sur les métiers émergents de la gestion du parc immobilier existant, dans le cadre des politiques publiques de transition énergétique. En effet, il s'agit ici de maîtriser, en plus des connaissances générales, les problématiques spécifiques liées aux travaux de rénovation thermique des bâtiments.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Partenaire historique de la FNAIM et de son École Supérieure de l'Immobilier, cette licence professionnelle est la formation de référence pour l'accès aux métiers de l'immobilier, de la gestion de l'immeuble à bâtir jusqu'à celle de l'immeuble bâti.

Les parcours Droit de l'immobilier et Gestion de la Rénovation Thermique des bâtiments existent en formation initiale à Narbonne (incluant 16 semaines de stages) et en alternance à Courbevoie au sein de l'Ecole Supérieure de l'Immobilier.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

Pour le parcours Droit de l'immobilier :

- Assurer la gestion et la vente de biens immobiliers (individuels, en copropriété, immobilier de loisir ou non, construits et à construire);
- Participer à la conduite de projets ou de programmes de promotion immobilière ;
- Etre autonome dans la rédaction des actes juridiques relatifs à l'immobilier ;
- Maitriser des notions essentielles d'urbanisme, notamment des principaux instruments de planification d'urbanisme;
- Appréhender des techniques financières et fiscales du domaine de l'immobilier ;
- Disposer de compétences numériques.

En outre, pour le parcours Gestion de la rénovation thermique des bâtiments :

- Maîtriser des diagnostics thermiques ;
- Connaître des techniques de construction :
- Être en capacité de proposer les solutions juridiques permettant la réalisation des travaux (urbanisme, copropriété).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE



SEMESTRE 5 SEMESTRE 6

Parcours Droit de l'immobilier

- Fondamentaux du droit
- Droit des professions immobilières
- Droit civil des biens
- Droit de l'urbanisme
- Politique et aide à l'habitat social
- Fiscalité immobilière
- Droit des baux
- Formes juridiques de l'opération immobilière
- Gestion de la copropriété et de l'immobilier de loisirs
- Droit de la promotion immobilière
- Droit de l'urbanisme opérationnel
- Droit de l'expropriation, des travaux et ouvrages publics
- Droit de l'environnement et sécurité foncière
- Anglais juridique (préparation au CLES ou TOEIC)
- Compétences numériques
- Encadrement projet tuteuré appliqué à la spécialité

Parcours Gestion de la rénovation thermique des bâtiments

- Fondamentaux du droit
- Statut juridique de l'immeuble et du maître d'ouvrage
- Droit de la construction
- Droit de l'urbanisme
- Droit du patrimoine
- Fiscalité et financement des opérations de rénovation
- Energétique du bâtiment

- Droit des contrats et responsabilité des constructeurs
- Droit du travail et travaux de rénovation énergétique
- Droit de l'urbanisme opérationnel
- Techniques d'amélioration du bilan énergétique de l'immeuble
- Anglais juridique (préparation au CLES ou TOEIC)
- Compétences numériques
- Encadrement projet tuteuré appliqué à la spécialité

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée: 1 an

Volume horaire : 450h pour le parcours Droit de l'immobilier ; 374h pour le parcours Gestion de la Rénovation Thermique des bâtiments

Stages/stages à l'étranger : 16 semaines de stage (Narbonne). Alternance (Courbevoie).

Langue enseignée : Anglais juridique

Volume des enseignements en langue étrangère : Les étudiants ont la possibilité de suivre les enseignements depuis l'étranger grâce aux outils numériques utilisés par l'équipe pédagogique de la formation.

Projets tutorés: 120 h par parcours, dont 20h d'encad-

rement

Nombre de crédits: 60 ects

LES PLUS

- Stage de 16 semaines.
- Très bon taux d'insertion professionnelle, à brève échéance après diplôme.
- Possibilité de suivre la Licence en alternance à l'ESI (Courbevoie)

INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Rémi RADIGUET remi.radiguet@univ-perp.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Bénédicte BESSON ou Valérie MEYNARD Secrétariat Environnement/ Urbanisme/Immobilier Tél: +33 (0)4 68 90 11 28 dep-envurba@univ-perp.fr

Sophie DEBRÉSIE Scolarité ESI Paris Tél.: +33 (0)1 71 06 30 22 esi-scolarite@fnaim.fr

ANTENNE DE NARBONNE avenue Pierre de <u>Coubertin</u>

BP 818 11 100 Narbonne

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc@univ-perp.fr

ET APRÈS

Insertion Professionnelle

Les métiers visés par la licence Droit de l'immobilier sont divisés en deux catégories :

- D'abord, le secteur privé: agent immobilier avec carte professionnelle, syndic, administrateur de biens, gestionnaire de copropriétés, gestionnaire en logement social, juriste dans le domaine bancaire, d'assurance ou dans le domaine de la promotion immobilière, conseiller juriste en ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) chargé d'études en immobilier de loisirs, chargé d'études en urbanisme commercial, conseil en gestion de patrimoine, chargé d'opération immobilière, principal de gérance, chargé de baux, prospecteur foncier...
- Ce qui n'exclut pas le secteur public : concours administratifs : rédacteur ou attaché territorial (ce concours comportant une spécialité dédiée à l'urbanisme), chargé de mission en bureau d'études (urbanisme construction)...





Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy 66 860 Perpignan Cedex 9 33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr